# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Sika® PowerSet Comp. A

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de la compagnie : Sika Canada Inc.

601, avenue Delmar

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

Canada

www.sika.ca

Téléphone : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé : (514) 694-2792

Adresse courriel de Services

Santé et Sécurité

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

## Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification SGH** 

Liquides inflammables : Catégorie 3

Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A

Cancérogénicité : Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis - exposi-

tion répétée

: Catégorie 1 (Poumons, organes de l'ouïe)

## Éléments étiquette SGH

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H350i Peut provoquer le cancer par inhalation. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons, organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

#### : Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. P243 Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

## Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

### Entreposage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

## Élimination:

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Inconnu.

### Renseignements supplémentaires

Si le produit est sous forme liquide ou de pâte, les dangers pour la santé énumérés liés à la poussière ne sont pas considérés comme importants. Cependant, le produit peut contenir des substances qui pourraient être des risques potentiels si elles se retrouvent dans l'air, en raison de meulage, le ponçage ou d'autres procédés abrasifs.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Quartz SiO2	14808-60-7	>= 40 - < 50
styrène	100-42-5	>= 5 - < 10

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

: Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Retirez les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: effets cancérogènes

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé

et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Peut provoquer le cancer par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadé-

quats

: Eau

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller

et répandre l'incendie.

Autres informations : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.

Enlever toute source d'allumage.

Refusez l'accès aux personnes non protégées.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones en contrebas.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales

(voir chapitre 13).

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques.

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition profession-

nelle (voir le chapitre 8).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être

sous pression.

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflam-

mation des vapeurs organiques).

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage sures

: Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Garder dans le contenant original. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Conserver conformément à la réglementation locale.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Quartz SiO2	14808-60-7	LMPT (Frac- tion respi- rable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Frac- tion respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

			(Calcium)	
		TWA	10 mg/m3 (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
styrène	100-42-5	TWA	20 ppm 85 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	40 ppm 170 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 213 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	100 ppm 426 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	35 ppm	CA ON OEL
		LECT	100 ppm	CA ON OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
		STEL	40 ppm	ACGIH

## Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantil- lon biolo- gique	Temps d'échan- tillon- nage	Concentra- tion admis- sible	Base
styrène	100-42-5	Acide man- délique plus l'acide phé- nylglyoxy- lique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que pos- sible après l'arrêt de l'exposi- tion)	400 mg/g créatinine	ACGIH BEI
		Styrène	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que pos- sible après l'arrêt de l'exposi- tion)	40 μg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique

: L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Les mesures d'ingénierie doivent contrôler les concentrations de gaz, de vapeurs et de poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosivité.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purifi-

cateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une

évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant

(gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépas-

sée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Protection des mains

Remarques : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout

temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection des yeux : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Protection de la peau et du

corps

: Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spé-

cificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de

la zone.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protec-

tion avant d'entrer dans les zones à manger.

### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : beige

Odeur : aromatique

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Sans objet

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Point/intervalle de fusion : -30.4 °C (-22.7 °F)

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

: > 145 °C (293 °F)

Point d'éclair : env. 31 °C (88 °F)

Méthode: vase clos

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: 7.7 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure : 1 %(V)

Pression de vapeur : 6 hPa (5 mmHg) (20 °C (68 °F))

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.65 - 1.75 g/cm3 (20 °C (68 °F) ())

Masse volumique apparente : Sans objet

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : > 60 mPa.s

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

poids moléculaire : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Donnée non disponible

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 40 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer.

IARC Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

Quartz SiO2 14808-60-7

Groupe 2B : Peut-être cancérogènes pour l'homme

styrène 100-42-5

Dioxyde de titane 13463-67-7

NTP Connu pour être cancérigène pour l'homme

Quartz SiO2 14808-60-7

Raisonnablement prévisibles d'être cancérogène pour l'homme

# Sika® PowerSet Comp. A



Version Date de révision: Numéro de la FDS: 100000010819 1.2 01/26/2017

> styrène 100-42-5

### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

## STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

### STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons, organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

## Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

## **Produit:**

Information écologique supplémentaire

: Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et cet conduits d'évacuation.

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

: La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-Déchets de résidus

produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-

lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## Réglementation nationale

TMD (route/train)

No. UN : UN 1866

Nom d'expédition : RÉSINE EN SOLUTION

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

## Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1866 Nom d'expédition : Resin solution

Classe : 3 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

: 355

: 366

Code IMDG

No. UN : UN 1866

Nom d'expédition : RESIN SOLUTION

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 01/26/2017

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.

Avis au lecteur:

# Sika® PowerSet Comp. A



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.2
 01/26/2017
 100000010819

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

### Texte complet d'autres abréviations

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises

Dangereuses par Route Chemical Abstracts Service Derived no-effect level

DNEL Derived no-effect level EC50 Half maximal effective concentration

GHS Globally Harmonized System

IATA International Air Transport Association

IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods

LD50 Median lethal dosis (the amount of a material, given all at once, which

causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)

LC50 Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that

kills 50% of the test animals during the observation period)

MARPOL International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973

as modified by the Protocol of 1978

OEL Occupational Exposure Limit

PBT Persistent, bioaccumulative and toxic PNEC Predicted no effect concentration

REACH Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the

Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a

European Chemicals Agency

SVHC Substances of Very High Concern

vPvB Very persistent and very bioaccumulative

CA/3F

CAS

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Sika® PowerSet Comp. B

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de la compagnie : Sika Canada Inc.

601, avenue Delmar

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

Canada

www.sika.ca

Téléphone : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé : (514) 694-2792

Adresse courriel de Services

Santé et Sécurité

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

## Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification SGH** 

Irritation occulaire : Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger

**(!)** 

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

Intervention:

P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un méde-

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Élimination:

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

Inconnu.

### Renseignements supplémentaires

Si le produit est sous forme liquide ou de pâte, les dangers pour la santé énumérés liés à la poussière ne sont pas considérés comme importants. Cependant, le produit peut contenir des substances qui pourraient être des risques potentiels si elles se retrouvent dans l'air, en raison de meulage, le poncage ou d'autres procédés abrasifs.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

## Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	>= 10 - < 20

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

: Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

# Sika® PowerSet Comp. B



Version Date de révision: Numéro de la FDS: 100000010914 01/19/2017 1.1

> Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Retirez les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: effets irritants

effets sensibilisants Réactions allergiques Lacrymation excessive

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé

et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Peut provoguer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Refusez l'accès aux personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

# Sika® PowerSet Comp. B



Version Date de révision: Numéro de la FDS: 100000010914 1.1 01/19/2017

confinement et le nettoyage mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo-

sion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition profession-

nelle (voir le chapitre 8).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Conserver conformément à la réglementation locale.

#### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
glycerol	56-81-5	TWA (Brouil- lard)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brouil- lard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	ACGIH
peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	TWA	5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	5 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	5 mg/m3	ACGIH

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

Mesures d'ordre technique : L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Protection des mains

Remarques : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout

temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection des yeux : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Protection de la peau et du

corps

: Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spé-

cificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protec-

tion avant d'entrer dans les zones à manger.

Se laver à fond après manipulation.

### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : noir

Odeur : caractéristique

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : non établi(e)

Point/intervalle de fusion / Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 101 °C (> 214 °F)

Méthode: vase clos

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0.01 hPa (0.01 mmHg)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.5 - 1.6 g/cm3 (20 °C (68 °F) ())

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : > 20.5 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives : Donnée non disponible

poids moléculaire : Donnée non disponible

## **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Donnée non disponible

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

## **Composants:**

peroxyde de dibenzoyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 24.3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

### Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

IARC Sans objet

NTP Sans objet

#### Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

## STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

### STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

## **Composants:**

## peroxyde de dibenzoyle:

Facteur-M (Toxicité aiguë en : 10

milieu aquatique)

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 10

## Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

## Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précau-

tions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et cet conduits d'évacuation.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes

quantités.

Substance polluante dans l'eau.

#### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-

produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-

lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

# Sika® PowerSet Comp. B



Version Date de révision: Numéro de la FDS: 100000010914 1.1 01/19/2017

nation ou recyclage.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### Réglementation nationale

TMD (route/train)

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(peroxyde de dibenzoyle)

Classe : 9 Groupe d'emballage : 111 Étiquettes : 9

### Réglementations internationales

**IATA-DGR** 

UN/ID No. : UN 3082

Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(dibenzoyl peroxide)

Classe : 9 : 111 Groupe d'emballage

Étiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods

Instructions de conditionne-: 964

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

: 964

**Code IMDG** 

: UN 3082 No. UN

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(dibenzoyl peroxide)

Classe 9 : III Groupe d'emballage Étiquettes : 9 EmS Code : F-A, S-F Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Liste canadiennes

La ou les substances suivantes sont assujetties à une déclaration de nouvelle activité importante: nonylbenzoate, ramifié et linéaire 670241-72-2

# Sika® PowerSet Comp. B



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.1
 01/19/2017
 100000010914

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 01/19/2017

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.

## Avis au lecteur:

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

#### Texte complet d'autres abréviations

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises

Dangereuses par Route

CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no-effect level

EC50 Half maximal effective concentration GHS Globally Harmonized System

IATA International Air Transport Association

IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods

LD50 Median lethal dosis (the amount of a material, given all at once, which

causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)

LC50 Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that

kills 50% of the test animals during the observation period)

MARPOL International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973

as modified by the Protocol of 1978

OEL Occupational Exposure Limit

PBT Persistent, bioaccumulative and toxic PNEC Predicted no effect concentration

REACH Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the

Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a

European Chemicals Agency

SVHC Substances of Very High Concern

vPvB Very persistent and very bioaccumulative

CA / 3F